



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAROUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Cession de terrain à Madame MORINA et Monsieur BEHLULI

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel REBILLARD

Madame Selvete MORINA et Monsieur Jeton BEHLULI sont nouvellement propriétaires d'une parcelle sise avenue de Landon où leur future résidence est en cours de construction. Toutefois, l'accès au domaine public est bloqué par les parcelles AN n° 566 sur la rue du 19 mars 1962 et AN n° 567 sur l'avenue de Landon appartenant à la Commune de Dole.

Lors de l'acquisition de leur parcelle à bâtir, Madame MORINA et Monsieur BEHLULI ont donc sollicité de la Ville la possibilité d'acquérir ces emprises foncières pour une surface totale de 82ca.

Après étude de cette proposition, il apparaît que les deux bandes de terrain sollicitées ne présentent pas d'intérêt pour la Collectivité et sont indispensables au futur projet des demandeurs. Les parties se sont accordées sur une cession de ces tènements fonciers, situés avenue de Landon et rue du 19 mars 1962, moyennant le prix de 24 euros/m².

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** la cession à Madame Selvete MORINA et Monsieur Jeton BEHLULI demeurant 1 rue du Bastion à Pontarlier, des parcelles AN n° 566 de 35ca et AN n° 567 de 47ca soit une superficie totale de 82ca,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 24 euros/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Madame Selvete MORINA et Jeton BEHLULI 1 rue du Bastion 25300 PONTARLIER
- Maître Claire-Lise LOCURCIO 98 avenue Jacques Duhamel 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 19 juin 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOLIX



**Cessions à Mme et M. BEHLULI et
Monsieur GIRARDOT**

